Coll
FRC
8304

CIRCULAIRE

AUX

SOCIÉTÉS AFFILIÉES.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

présenté à Bruxelles

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ,

Séante aux ci-devant Jacobins Saint-Honoré, à Paris.

CIRCULAIRE

AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES.

Paris, le 30 novembre 1792.

RÉPUBLICAINS, FRÈRES ET AMIS,

La société des Jacobins, toujours la même depuis le 14 juillet 1789, c'est-à-dire, toujours composée de ces hommes vraiment libres & républicains, qui, ne calculant jamais que les dangers de la patrie, & non les leurs, ont intrépidemment dit la vérité, au sein même des plus furieux orages amon-

celés sur leurs têtes ; ces mêmes Jacobins, qui périront plutôt tous, avant de souffrir que quelques ambitieux intrigans élèvent sur les ruines de l'ancien despotisme, un gouvernement autre que celui d'une république unique & indivisible, basée sur l'égalité, doivent à leurs frères un narré simple & succinct de sévénemens arrivés sous leurs yeux depuis la mémorable journée du 10 août 1792, & quelques réflexions sur les calomnies versées à grands flots dans les départemens contre la commune de Paris, & les plus sincères patriotes. Ils vont le faire avec cette franchise, cette vérité frappante, qui, dans le moment actuel, ne peuvent plus être méconnues que par une classe d'hommes dont le but n'est pas le bonheur du peuple.

Nous commencerons d'abord par vous faire une question, à vous, frères & amis ; à vous, si prompts à vous livrer à l'esprit de prévention contre les citoyens de Paris, & contre la société des Jacobins. Dites-nous, comment se fait-il que vous marchiez actuellement sur la même ligne ; que vos opinions soient les mêmes que celles des royalistes, feuillans, modérés, &c. ? Cette seule idée devroit vous ouvrir les yeux, ou, du moins, vous rendre plus réfléchis & plus lents à porter votre jugement sur des hommes ou des événemens qui ne vous sont connus que par des rapports partiels, ou par des

notions puisées dans des journaux, feuilles, libelles répandus, affichés avec profusion dans tous les départemens, par les soins du ministre Rolland & de sa coalition, tandis qu'il emploie ces mêmes soins à intercepter notre correspondance, & tous les journaux frappés au coin de la vérité. Citoyens, nous vous le disons avec franchise, vous vous êtes rendus les échos (involontairement sans doute) de ces êtres bassement hypocrites en patriotisme, qui, par des calomnies toujours les mêmes, & sans cesse répétées au sein de la Convention, lui ont fait perdre plus d'un mois d'un temps précieux, & qui ont fini par se couvrir d'un mépris justement mérité.

Que des révolutionnaires, depuis le 10 août seulement; que des hommes qui n'ont pas suivi la révolution dans ses mouvemens progressifs, s'égarent, en ce moment-ci, dans le vaste dédale des intrigues actuelles; il n'y a rien là qui nous étonne: mais que nos frères, après quatre ans d'épreuve & d'expérience, nous parlent le langage de l'erreur; que, dans leurs lettres, ils nous entretiennent sans cesse d'agitations continuelles dans Paris, des dangers qu'y court la Convention, de loix que cette cité semble vouloir dicter aux autres départemens; d'hommes membres de notre société, partisans de la déforganisation, de l'anarchie, qui nous égarent,

& veulent la dictature ou le triumvirat : ah ! ſans doute un tel langage a lieu de nous ſurprendre. Frères & amis, on vous trompe ſur ce qui ſe paſſe ici. Paris, nous vous le certifions, ne fut jamais ſi calme, que depuis le 8 ſeptembre dernier. Mais ce calme . . . , il eſt terrible ! il eſt effrayant pour ces intrigans ambitieux, qui, par leurs calomnies contre la commune de Paris, & ſa députation, auroient voulu exciter un mouvement populaire, qui, non-ſeulement eût juſtifié leurs calomnies aux yeux des départemens & des nouveaux députés qui en arrivoient, mais même eût effrayé ces derniers, au point de demander le tranſport de la Convention loin d'une cité dont l'immenſe population & les lumières gênent invinciblement leurs projets de fédéraliſme.

Le peuple de Paris, qui mérite des couronnes civiques, & non des calomnies, a bien ſenti le piége ; il a gardé ce calme impoſant qui couvre d'opprobre ſes détracteurs, & fait leur déſeſpoir.

D'où naiſſent donc la crainte de nos frères des départemens ? Faut-il leur rappeller la conduite conſtante du peuple pariſien, depuis la révolution ? Ne vous ſouvient-il plus des Maury, des Cazalès, &c. &c. de l'aſſemblée conſtituante ? Sans ceſſe contre les intérêts du peuple, ils l'invectivoient à la tribune. Cependant ces mêmes hommes reſpi-

roient tranquillement au milieu de lui ; eux-mêmes en étoient étonnés. . .

La dernière législature choisie par le peuple, étoit en entier composée de plébéïens. En droit d'en attendre son bonheur, son espoir a été cruellement déçu, & cependant il a religieusement respecté le caractère d'un grand nombre de membres de cette législature, qui méritoient d'expier leur scélératesse profonde sur l'échafaud. Louis le dernier, avec sa famille, vient, la journée du 10 août, chercher un asile au sein de la législature, après avoir donné le signal du carnage. Le peuple, après quatre heures de combat, sort victorieux. Chacun avoit un frère, un parent, un ami à pleurer ; leur assassin respiroit au milieu du sénat. Dans sa juste fureur, il pouvoit l'immoler . . . ; mais il respecte le temple de la liberté ; &, content d'avoir vaincu, il abandonne aux loix le soin de venger les forfaits & les atrocités du tyran & de ses complices. Un dernier trait terminera sur ce point nos réflexions. Dans la journée du 2 septembre (journée dont nous parlerons plus bas), un nommé Jouneau, député à la dernière législature, se trouve confondu au milieu des conspirateurs renfermés à l'Abbaye. Le sujet de sa détention étoit d'avoir grièvement maltraité un de ses collègues, parce que celui-ci s'étoit toujour montré le défenseur de la cause populaire. C

Jouneau avoit conſtamment voté pour la cour ; le peuple le connoiſſoit pour un de ſes plus cruels ennemis ; & cependant il le prend dans ſes bras, & le porte au milieu de ſes collègues. Voilà des faits à la honte éternelle des détracteurs du peuple pariſien.

Paſſons aux agitateurs, déſorganiſateurs qui nous égarent & veulent la dictature ou le triumvirt. Si, d'accord avec les Rolland, Briſſot, Barbaroux, Buzot, Louvet, &c...., nos frères entendent déſigner les Robeſpierre, Danton, Collot d'Herbois ; en un mot, la députation de Paris, & tous ceux qui ont les mêmes principes, nous ſommes loin de partager leur opinion. Ces hommes qu'ils ne connoiſſent pas, puiſqu'ils en parlent ainſi, nous les connoiſſons, nous, depuis les premiers inſtans de la révolution ; toujours ils ont marché dans le ſentier du plus pur patriotiſme ; toujours ils ſe ſont montrés les intrépides défenſeurs des droits du peuple ; ſans ceſſe ils ont dévoilé, combattu de front les projets perfides d'une cour ſcélérate, qui a vainement tenté de les corrompre. Ce ſont ces mêmes hommes qui ont préparé & concouru en partie à la journée du 10 août ; c'eſt encore eux qui, avec tous les patriotes de Paris, ont appelé nos frères des départemens, les ont conjurés de voler à notre ſecours, dans un moment où la liberté étoit

prête à nous échapper ; c'eſt eux enfin qui, dans la première ſéance de la Convention, propoſerent & firent rendre trois décrets, déjà ſanctionnés par la majorité du peuple françois ; le premier, qui met les propriétés ſous la ſauve-garde de la nation ; le ſecond, qui abolit la royauté ; & le troiſième, l'unité de la république. Si ce ſont là des crimes, ah ! ſans doute ils ſont bien coupables, & nous auſſi ; nous, Jacobins, qui, avec les fédérés des 83 départemens, les avons partagés avec tranſports ! . . .

Quand à ces prétendus projets de dictature, de triumvirat, projets auſſi abſurdes que les calomnies qui les ont enfantés : Robeſpierre, dans ſon diſcours prononcé à la Convention, en réponſe à toutes les diatribes lancées contre lui, contre la commune de Paris, & contre les chauds patriotes, en a tellement prouvé la non-exiſtence, que ceux mêmes qui n'y vouloient pas voir clair, ont été réduits au ſilence. C'eſt aſſez vous entretenir, frères & amis, de citoyens eſtimables par leur conduite paſſée, mais à qui nous ne décernerons des couronnes civiques qu'à la fin de leur carrière ; car l'idolâtrie enfante toujours le deſpotiſme.

Arrivons à cette journée du 2 ſeptembre ; journée qui n'eût pas eu lieu, ſi le peuple françois, dans celle du 10 août, eût moins conſulté ſa clémence

& la bonté naturelle à son cœur, que ses intérêts les plus chers, qui lui commandoient impérieusement d'exterminer ses ennemis, réunis alors sous ses coups, & qu'il n'a pu frapper, qu'en partie, dans celle du 2 septembre, journée si dénaturée, si calomniée dans les départemens; journée, cependant, si essentiellement liée avec celle du 10 août, qu'elle a non moins contribué que celle-ci à sauver la république. Aussi les royalistes, intriguans, modérés de tous les partis, dans leur rage & leur désespoir, se réunissent-ils aujourd'hui pour la calomnier & lui faire son procès, n'osant faire directement celui de la journée du 10 août; de même que le ci-devant châtelet de Paris vouloit faire le procès aux journées des 5 & 6 octobre 1789, pour accabler les patriotes qui avoient fait la révolution du 14 juillet de la même année.

La journée du 10 août avoit été signalée par un grand combat, dans lequel le peuple de Paris & les fédérés des départemens, après des efforts surnaturels, & beaucoup de pertes, avoient eu le dessus.

Dans cette mémorable journée, les conspirateurs subalternes périrent pour la plupart; mais leurs chefs furent dérobés à la colère du vainqueur, qui se reposa de leur punition sur la justice des loix. Quatre ou cinq seulement furent supliciés de

suite ; mais bientôt le rallentissement des procédures, Montmorin absous, malgré l'évidence de ses conspirations aux yeux du peuple ; l'état-major fuisse toujours en prison, dont on ne parloit plus ; la mort successive de presque tous les patriotes blessés ; tout contribua à réveiller une fermentation qui n'étoit qu'assoupie : mais des causes nouvelles, & plus importantes encore, développèrent tout-à-coup ce germe de fermentation, & portèrent l'indignation publique à son comble. La nouvelle se répand dans Paris que Longwi a été livré : la même nouvelle arrive pour Verdun. Brunswick, à la tête d'une armée forte de 120,000 hommes, n'avoit plus que les vastes plaines de la Champagne à traverser, pour arriver jusqu'à nous.

La terreur, déjà répandue dans les départemens frontières, commençoit à gagner Paris : l'assemblée même sembloit partager cette stupeur, qu'un ministre pusillanime, Rolland, ne contribuoit pas peu à augmenter dans son sein, par le conseil qu'il lui donna de transporter ses séances au-delà de la Loire. Dans cet instant d'incertitude & d'irrésolution, le ministre de la justice, Danton, se présente au sein de l'assemblée ; il parle avec cette force, cette énergie mâles & républicaines, qui, dans les grandes crises, entraînent aux grandes mesures : vivement applaudi, & investi d'une

eſpèce de dictature, il vole à la commune y proclamer le danger de la patrie. A l'inſtant le tocſin ſonne de toutes parts, le canon d'alarme tonne, le peuple court à ſes armes; en moins de vingt-quatre heures, plus de quarante mille hommes armés, équipés, demandent à voler audevant de l'ennemi. On n'eſt embarraſſé que ſur les moyens de modérer leur ardeur guerrière! . . . Souverain! qui préſide aux deſtinées des empires, témoin de ces momens ſublimes de dévouement, tu n'écraſe pas, à l'inſtant, les vils détracteurs d'un peuple auſſi magnanime! . . . Les auteurs de tous les maux qui accabloient la France, reſpiroient encore; les priſons regorgeoient de ſcélérats! Ce peuple, en partant pour faire un rempart de ſon corps aux 83 départemens, jette un regard en arrière: une idée le tourmente!... ſa femme, des enfans chéris, laiſſés preſque ſeuls au milieu d'une foule de conſpirateurs, excitent ſes vives alarmes! un fait peu connu, & bien important à l'hiſtoire de ces jours de deuil, vient juſtifier ſes craintes! Un ſcélérat, attaché à un poteau, commençoit l'expiation de ſes crimes. Il invectivoit le peuple, & lâchoit des propos ſuſpects; détaché du poteau, il ſubit un interrogatoire, dans lequel il découvre la trame d'un complot qui, la nuit ſuivante, devoit être mis à exécution par le moyen de tous les criminels,

renfermés dans les prisons, qui avoient un signe de ralliement avec tous les conspirateurs répandus dans Paris, on ne se proposoit rien moins que d'égorger tous les patriotes, & de délivrer l'assassin Louis XVI de sa prison. Ce fut alors, seulement, que le peuple en masse, joint à une partie des fédérés, se précipita vers les prisons. Ni législateurs, ni magistrats, ni les loix invoquées par eux, rien ne put arrêter sa fureur ! La loi, disoit le peuple ! Nous sommes la loi vivante, disoit-on de toutes parts ! Celle écrite est toujours muette, lorsqu'il s'agit de grands conspirateurs ; toujours active & terrible, lorsqu'il est question de nous enchaîner ! sentence effrayante pour ces magistrats prévaricateurs qui voudroient tenter encore de lui ravir une liberté qu'il achète par tant de sacrifices ! C'est vous en dire assez, frères & amis, sur ces terribles journées des vengeances populaires. Tirons, tirons un voile religieux sur tous ces événemens, produits par une de ces grandes révolutions conçues dans le sein de l'Éternité, qu'il n'appartient qu'à la seule postérité libre de juger, & non à des hommes, comme nous, pétris des préjugés de l'esclavage.

Nous avons tous senti, frères & amis, l'urgente nécessité de repousser les hordes étrangères loin du sol de la liberté : aucun de nous n'a pu douter,

un seul instant, du succès de nos armes, en contemplant le dévouement sublime de ces nombreuses phalanges de patriotes, jeunes & intrépides, qui se précipitoient audevant de l'ennemi. Comme vous, dans les premiers instans, nous avons partagé l'allégresse commune au récit de nos nombreuses victoires ! mais, bientôt, les événemens, les circonstances actuelles nous ont fait regarder autour de nous ! nous nous sommes vus environnés d'une foule de royalistes, intrigans, ennemis de la liberté, égoïstes, enfin : à peine pouvions-nous vous donner la main ! Alors un sentiment profond a rapidement élancé nos ames sur la scène des combats. Là ! . . . . . avec cette douloureuse anxiété, naturelle à des hommes libres, nous avons essayé d'y compter le nombre de nos frères, tombés sous le fer ennemi ! . . . Ah ! citoyens, que de défenseurs de moins ! . . . nous vous laissons livrés à ces dernières réflexions ! . . . .

Pour nous, frères & amis, quelque chose qu'il arrive, serions-nous même abandonnés d'une partie de nos frères ; sentinelles vigilantes du peuple, sans cesse à notre poste, sans cesse sur les pas des intrigans & des conspirateurs, plus leurs projets seront actifs, plus nous redoublerons de vigilance ; plus nous ferons d'efforts pour les déjouer, & démasquer ceux qui oseroient encore

tenter de trahir la cauſe populaire. Nous le jurons, nous ne prendrons de repos, que lorſque tous les traîtres auront éprouvé le même ſort que ceux qui les ont précédés. Unité de la république, liberté, égalité, ou la mort; telle eſt notre deviſe actuelle.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL.

La ſociété a arrêté l'impreſſion de l'adreſſe ci-jointe, dans ſa ſéance du 30 *novembre* 1792.

LEPELLETIER, *préſident.*

SIMONNE, *vice-préſident.*

SAMBAT ; GARNIER, de Saintes ; SIJAS ; MONESTIER, du Puy-de-Dôme, *ſecrétaires.*

De l'Imprimerie de L. POTIER DE LILLE, rue Favart, N°. 5.